

Entérocoque résistant à la vancomycine

VRE (vancomycin-resistant Enterococcus) ou ERV (Entérocoque résistant à la vancomycine) ou ERG (Entérocoque résistant aux glycopeptides)



Epidémiologie

Agent infectieux	<i>Enterococcus faecium</i> ou <i>faecalis</i> résistant à la vancomycine <i>vanA</i> ou <i>vanB</i>
Réservoir	Homme
Mode de transmission	<ul style="list-style-type: none"> • par contact direct entre patients • par l'intermédiaire du personnel (mains) • par contact indirect avec des objets contaminés (matériel de soins ou d'examens, instruments, environnement immédiat)
Transmission interhumaine	Oui
Période d'incubation	Variable
Durée d'infectiosité	Durée du portage (très variable: quelques semaines à plusieurs mois). Peut être prolongée chez un patient immunocompromis

Prise en charge du patient

Statut actuel	Actif
Mesures additionnelles	CONTACT
Suivi microbiologique	<p>Contrôle de la colonisation (portage) Si portage du VRE remonte à plus de 6 mois (= dernier prélèvement positif), faire un contrôle du portage en accord avec l'unité cantonale HPCI</p> <ul style="list-style-type: none"> • frottis rectal (avec <u>matière fécale visible</u>), culture d'urine si sonde et autre site colonisé • si résultat du 1er frottis négatif, faire un 2ème frottis à J 7 • si résultat du 2ème frottis négatif, faire un 3ème prélèvement par une <u>culture de selle</u> à J 14
Placement du patient	Chambre individuelle. Cohortage possible (placer plusieurs patients ayant le même agent infectieux dans la même chambre)
Signalétique	<p>Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre Blouses devant la chambre Aux soins intensifs/continus, en absence de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif le périmètre d'isolement Avant intervention chirurgicale, communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles</p>
Matériel de soins	Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles

	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier le matériel à usage unique (UU) • Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement
Voisins	Enquête d'entourage selon directives du service HPCI - dépistage des contact par frottis rectal à J0, 7 et 14
Durée des mesures	Pendant toute la durée du portage VRE (selon indication du service HPCI, en accord avec l'unité cantonale HPCI)
Transport du patient	Literie et chemise du patient propres Désinfection du lit Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates Limiter les déplacements aux besoins essentiels
Circulation du patient	En principe pas de sortie de la chambre Si sortie jugée nécessaire par le médecin en charge et en accord avec le service HPCI (rééducation, long séjour, etc.) <ul style="list-style-type: none"> • chemise propre, flacon de poche de solution hydro-alcoolique
Visiteurs	Ne pas s'asseoir sur le lit Désinfection des mains en sortant de la chambre Limiter le nombre de visiteurs
Mesures spécifiques	Si possible personnel soignant dédié au patient VRE Distribuer au patient le dépliant d'information - Patient porteur de VRE
Transfert/sortie	Avertir le service/établissement de destination avant le transfert pour qu'il prenne les mesures adéquates (séjour en chambre individuelle) et avertir le service HPCI

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Blouse de protection	Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat Oui, avant d'entrer dans la chambre
Gants	Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques
Masque	Non
Mesures complémentaires	En cas d'épidémie (>1 cas), avertir le service HPCI et prendre contact avec l'Unité cantonale HPCI

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins	Utiliser le détergent/désinfectant usuel
Lit et literie	Utiliser les sacs à linge usuels Au départ du patient <ul style="list-style-type: none"> • changer le lit et la literie
Environnement	Détergent/désinfectant pour l'entretien quotidien : <ul style="list-style-type: none"> • Acinetobacter/VRE/EPC Lors de la levée des mesures ou au départ du patient : <ul style="list-style-type: none"> • Tout le matériel non-désinfectable présent en chambre est jeté

	<ul style="list-style-type: none"> • Tout le matériel désinfectable présent en chambre est à désinfecter • Les rideaux ou parois de séparation sont changés ou désinfectés respectivement
Déchets	Elimination des déchets selon les filières habituelles
Autres	Vaisselle : filière habituelle

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI	Oui
Déclaration au médecin cantonal	Les flambées, dès > 1 cas microbiologiquement documenté